



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 120049

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur l'équipement en accès internet par WIFI, notamment en Seine-Saint-Denis, pour Paris VIII et Paris XIII. En effet, à l'image de nombreuses universités en Europe et en Méditerranée, l'interconnexion de ces centres universitaires s'avérerait indispensable notamment au travers d'un réseau sans fil Wireless XAN haut débit. Cette mise en place devrait être programmée, en priorité en Ile-de-France et plus largement sur l'ensemble du territoire national pour le plus grand nombre d'étudiants possible. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer le degré d'avancement de cette mise en place à travers la Seine-Saint-Denis et toute la France.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120049

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2313